

SOS Médecins s'associe au mouvement de grève de la médecine libérale entre le 24 et le 31 décembre 2014.

SOS Médecins France a décidé lors de son Assemblée générale du 6 novembre 2014 à Biarritz de s'associer au mouvement de grève des médecins qui aura lieu pendant la période du 24 au 31 décembre 2014.

Ainsi le projet de loi de Marisol Touraine remet en cause tout le système de soins libéral auquel nos concitoyens sont attachés y compris la permanence de soins :

1°) par la mise en place du service territorial de santé qui supprimera la liberté de choix des patients, enfermera les médecins dans un modèle fonctionnarisé et instituera des prises en charge inégalitaires.

2°) par le refus de la revalorisation de l'acte médical alors que les tarifs sont inchangés depuis 2007, ce qui va bientôt le situer comme le degré minimal de toute prestation.

3°) par la mise en place d'un tiers payant intégral obligatoire alors qu'il s'agit d'une mesure à caractère social déjà en vigueur pour les personnes en difficulté et non d'un droit universel inflationniste et démagogique.

4°) par un pouvoir exorbitant donné aux ARS qui d'ores et déjà démantèlent la permanence de soins notamment dans le Nord-Pas de Calais et la Lorraine en supprimant la PDSA libérale après minuit et en y substituant une prise en charge exclusivement hospitalière sans se soucier de l'intérêt du patient et du coût pour la collectivité 5 fois supérieur à l'envoi d'un médecin au chevet du patient.

Ces décisions inadaptées ne sont que l'application aveugle d'une idéologie hospitalo-centrée

dont les patients seront les premiers à faire les frais.

Ainsi SOS Médecins France indiquera dans les prochaines semaines les conditions et la portée de son mouvement.